



DU LANGAGE DE LA LUTTE À LA LUTTE DU LANGAGE



En hommage aux grandes manifestations ouvrières du 1er Mai 1886 à Chicago, une Journée Internationale des travailleuses et travailleurs est décrétée. Avec le régime de Vichy, cette journée devient progressivement la « Fête du Travail », permettant de contrôler la « lutte » et de valoriser... le « travail » !

Ce type de renversement est connu : Tiré de Georges Orwell (1984), l'« anti-langue » (novlangue) est un procédé qui a pour but de supprimer les éléments subversifs du langage. Si le mot et le concept n'existent plus, il devient impossible de nommer et de comprendre la réalité. La démocratie, qui se base sur l'existence des contradictions, est alors affaiblie, voire supprimée.

Les exemples de remplacement sont innombrables ! Citons par exemple :

- « exploités » par « défavorisés » : il n'y a plus d'exploiteurs. Les « défavorisés » manquent tout au plus de chance ou d'opportunité... plus de révolte possible.
- « bombardements » par « frappes chirurgicales » : Entre un mot négatif et positif, notre cerveau retient le second : « chirurgicale » qui a un effet thérapeutique.
- « Défisicalisation » par « fiscalité adaptée » : de la bouche même de notre ministre des finances, entendez par là une nouvelle réduction massive de l'impôt sur les entreprises.
- « décroissance » par « croissance négative » : les oxymores, juxtaposant deux termes contradictoires, bloquent la réflexion, le mouvement de la pensée.
- « Lutte contre la discrimination » par « discrimination positive » : on légitime la discrimination par un artifice qui ne recherche, ni ne combat pas les causes.
- « salariés » par « associés » : Dénomination des employés chez Amazon, dont les conditions sociales relève de l'esclave moderne.

Sans compter tous les pléonasmes qui ne veulent rien dire : « démocratie participative »... comme s'il y avait une « démocratie contemplative » ; « tri sélectif »... comme si quelqu'un triait sans sélectionner ; « population active »... merci pour ceux qui sont passifs...

Bref, comme le rappelle Franck LePage : la désintoxication langagière doit être une priorité. Belle Journée Internationale des Travailleuses et Travailleurs !

Cédric Dupraz



LA GRENADE !

MDR ou VDR?

Parfois je suis MDR (Mort De Rire) pour ne pas pleurer et le plus souvent VDR (Vert De Rage), quand je découvre, selon les statistiques officielles, que dans notre canton, « en grande difficulté financière », une petite minorité de la population ne cesse de s'enrichir, comme partout ailleurs dans le monde.

Dans le canton de Neuchâtel, les millionnaires (fortune imposable) ont vu leur richesse passer de « 6'500 millions » à « 9'000 millions » en 7 ans, soit une hausse de 2'500 millions ou 38% de plus. cela représente une augmentation de 350 millions par an !

Prenons à présent un exemple comparatif :

VAL-DE-TRAVERS: CRÈCHE « ZÉRO REFUS » ET ÉCOLE POUR TOUS!

Dès sa création il y a 10 ans, la commune de Val-de-Travers porte une attention particulière à ses enfants. Avec une volonté marquée de permettre à chacun d'eux d'avoir accès à des structures adaptées à ses besoins (et à ceux des parents) et à une école permettant à tous les élèves de développer au mieux leurs talents. Les trois chefs du Dicastère de la jeunesse et de l'Enseignement qui se sont succédé ont toujours travaillé dans ce sens, soutenus et appuyés par le Conseil général.

Cette volonté se traduit concrètement par :

- Des crèches et des structures parascolaires pratiquent la politique du « zéro refus ». On s'adapte à la demande et personne ne reste sur le carreau ou ne se trouve sur liste d'attente.
- Des classes Passer'aile (cycle 2) et Tremplin (cycle 3) permettant aux élèves rencontrant des difficultés importantes d'être scolarisés de manière adaptée tout en étant, pour la plupart, partiellement intégrés dans des classes régulières.
- Des foyers scolaires (devoirs surveillés) à Couvet et à Fleurier (cycle 2 Fr. 75.-/mois, cycle 3 Fr. 105.-/mois).
- Des mesures d'aides ponctuelles au cycle 3 (soutien par des enseignants – gratuit) et mentorat d'élève à élève (l'élève demandeur d'aide paye Fr. 20.- pour 4 périodes de cours, l'élève mentor reçoit Fr. 50.-).
- Pour passer le cap difficile de la fin de l'école obligatoire, un suivi particulier en 11ème année est assuré par les maîtres de classes (prof. de français), en collaboration avec les conseillères en orientation, pour la rédaction des lettres de motivation, des curriculum vitae, du suivi des dossiers de postulations, des préparations d'entretiens, etc. Des cours gratuits de préparation aux examens d'entrée aux métiers techniques, destinés aux élèves volontaires, sont aussi organisés trois mercredis après-midi.
- Les élèves désirant suivre une 12ème année d'école en lien avec un projet scolaire, professionnel ou pédagogique, peuvent le faire « sous contrat » signé avec la Direction.
- Les enfants du Centre de requérants de Couvet (aujourd'hui fermé) ont été scolarisés à l'école à la demande de la

Les mass media ont amplement commenté le déficit « insupportable » de 8 millions à la charge de l'Hôpital neuchâtelois en 2017. Or, cette somme ne représente que la quarantième partie de l'augmentation de la fortune des millionnaires en une année !!!

Les plus riches se foutent éperdument des inégalités dans la répartition de la richesse et ils n'ont pas tout à fait tort, puisque nous sommes le seul parti à dénoncer cette anomalie ...

Henri von Kaenel

commune, dans une classe de premier accueil.

- Le financement des courses d'école et des activités extra-scolaires est depuis toujours assuré par la commune. La participation financière des parents aux nombreux camps a été revue à la baisse cette année.

Il faut enfin noter qu'un système d'aide aux familles en difficultés financières permet de payer tout ou partie des frais de devoirs surveillés, de mentorat et de camps (aucun enfant ne part pas en camp pour une question d'argent !)

et subventionne jusqu'à 80% des traitements dentaires des enfants en âge scolaire.

Comme Popistes, au Conseil général et dans les commissions où nous siégeons, nous soutenons et contribuons à cette politique de la jeunesse impliquée et dynamique. C'est notamment le cas de l'agrandissement du Collège de Fleurier pour y regrouper une crèche, l'accueil parascolaire, une cantine, une nouvelle bibliothèque et les devoirs surveillés.

POP Val-de-Travers



Parti ouvrier et populaire, POP Val-de-Travers



CRI DE RAGE !

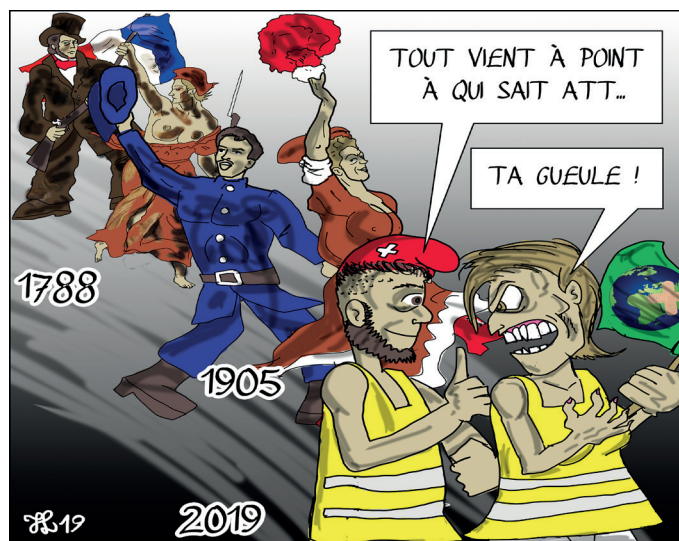
Aujourd'hui, c'est un cri de rage qui doit retentir de toutes parts dans la société ! Pas un cri de rage impuissante, mais au contraire une rage qui mène à l'action. Dans son mouvement dynamique contradictoire, le capital conduit deux processus distincts, mais unis : à la fois une destruction massive de l'écosystème vivant de la planète, un rouleau compresseur qui broie impitoyablement la force de travail et, au-delà, les individus et produit une aliénation peut-être sans précédent dans l'histoire de l'humanité, mais, de manière antinomique, il développe également les capacités individuelles et collectives d'une façon historiquement unique dans l'histoire.

A titre d'exemple, jamais la science n'a ouvert autant de champs et abouti à autant de découvertes, notamment sur le fonctionnement humain (neurosciences, psychiatrie, sociologie) et biologique. Il n'est pas un jour où des avancées décisives dans la prise en charge des maladies ne sont pas franchies. Jamais, l'espérance de vie en bonne santé n'a été aussi grande dans les pays capitalistes développés et, pourtant, jamais la misère aussi bien économique que morale, sociale et affective n'a été aussi importante et aussi totalement partagée qu'actuellement.

Nous assistons à ce spectacle désolant dans lequel l'isolement, l'atomisation et la fragmentation de soi a pris le pas sur le commun et les réponses collectives aux problématiques sociales, pures produits de la logique capitaliste de la marchandisation et de l'inversion de sens. Capitalisme dans lequel les sujets deviennent des objets (forces de travail, ressources humaines) et les choses (marchandises, argent, capital) des créatures vivantes douées de pouvoirs surnaturels devant lesquels les êtres humains doivent s'incliner et être prêts à mourir.

Pourtant, les réflexes de survie sont présents partout dans les classes dominées (gilets jaunes, manifestations climat), où le besoin de collectif, d'être ensemble, explose littéralement et rend à la fois vie et dignité à chacun et à chacune. Un cri de rage retentit et réclame des pouvoirs dominants une écoute, une réponse et des actions. A cet égard, nous sommes dans la Russie de 1905 ou la France de 1788 où les mobilisations populaires réclamaient seulement du monarque qu'il se penche sur les préoccupations plébéiennes. La réplique étatique a toujours été la répression, car derrière l'Etat attend embusqué l'homme armé.

Aujourd'hui, nous nous trouvons une fois de plus dans cette situation prérévolutionnaire dans laquelle une sorte de présent éternel semble borner l'horizon historique et étouffe l'imagination collective. La violence physique et symbolique reste du côté du pouvoir (mobilisation de l'armée contre les manifestants en France, appel au respect des institutions parlementaires) et le peuple est exhorté à ne pas utiliser la force.



Toutefois, le cri de rage ne pourra pas se contenter de promesses ou de faux-semblants, encore moins d'être muselé à l'image de ce que l'Empire US fait subir à Julian Assange. Dans une dynamique contradictoire, l'impuissance et la puissance, comme capacités illimitées de réflexions et d'actions, jouent l'une contre l'autre et l'une avec l'autre. Autant dire que le blocage ne durera pas et qu'un dépassement en jaillira. Dans quelle direction...? Il y a un siècle c'était socialisme ou barbarie, aujourd'hui l'alternative est le communisme ou la mort. Toutefois, la voie communiste ne sera pas, comme au siècle dernier, mouvement insurrectionnel visant la prise du pouvoir d'Etat, mais une évolution révolutionnaire dictée par l'appropriation collective des formidables possibilités ouvertes par le présent dans ce qu'il a de plus prometteur en termes d'émancipation humaine.

Julien Binggely



Cadeaux fiscaux aux grandes entreprises ?

NON

à la nouvelle arnaque fiscale

www.non-rffa.ch

LE LOCLE: VOTATION SUR LE COEFFICIENT FISCAL



La position du Parti ouvrier et Populaire

Il n'est jamais agréable de proposer d'augmenter les impôts. Si le POP, lors de la séance du budget en décembre 2018 a accepté une hausse de 2 points des impôts en Ville du Locle, c'est que la situation est problématique.

Tout d'abord, les mesures prises par l'État de Neuchâtel pour assainir ses finances ont de lourdes répercussions sur celles des communes. Il s'agit notamment des cadeaux qui ont été faits ces dernières années en faveur des entreprises qui font de gros bénéficiaires. La preuve en est que les revenus de l'impôt sur les personnes morales (sociétés) ont fondu au Locle, passant de 29,5 millions en 2013 à 8,5 millions en 2017. Ce manque à gagner est répercuté sur le reste de la population, surtout la classe moyenne.

Il existe des charges incontournables pour une collectivité publique, notamment les écoles, infrastructures sportives,

transports, entretien des routes, canalisations, soutien des personnes les plus fragiles entre autres les aînés, prestations sanitaires, institutions culturelles. Le POP veut s'engager fermement pour que ces services continuent de garantir une bonne qualité de vie dans notre ville. Rappelons : les services publics financés par les impôts coûtent généralement moins chers à la population et ils respectent la dignité de leurs employé-e-s.

Les autorités de la ville ont fait jusqu'ici d'importants efforts pour trouver des solutions qui permettent à notre communauté de continuer de se développer de manière durable. Ensemble votons OUI.

POP Section du Locle

JEUNES POP: FORM'ACTION

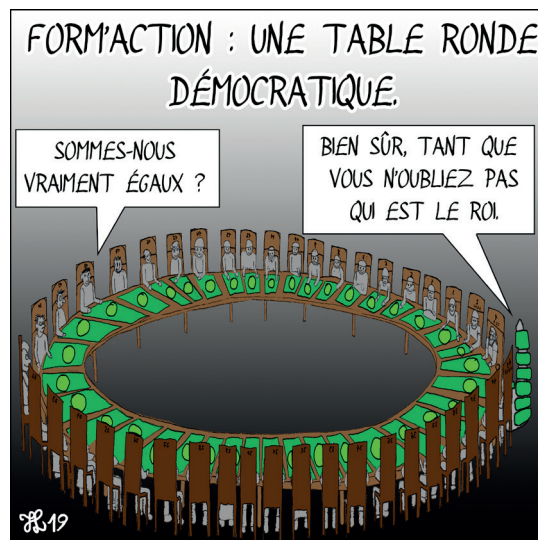
Durant le week-end de Pâques a lieu Form'action, le week-end de formation organisé par les Jeunes POP. Dès vendredi après-midi, les participants et intervenants, venus de toute la Suisse et même de l'étranger, ont débattu et échangé autour des thèmes de l'apprentissage en Suisse et des luttes pour les droits des apprentis lors d'une table ronde animée par deux jeunes POP : Ricardo Pinto, ancien apprenti, maintenant lui-même formateur et de Léa Aligisakis, syndicaliste.

La soirée s'est poursuivie avec une conférence de Estela Gilbaja, membre du parti communiste espagnol, qui a parlé des grèves féministes qui ont mobilisé ces deux dernières années en Espagne. L'occasion pour le public de connaître les difficultés et les victoires de ce mouvement en vue de la grève féministe prévue cette année en Suisse.

Le lendemain, commençaient les différents cours auxquels les participants pouvaient s'inscrire. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait du choix. Un cours d'introduction à la pensée marxiste a permis aux débutants de se familiariser avec cette vision économique et philosophique de l'histoire des sociétés et envisager des perspectives d'avenir pour un monde plus juste. Un autre cours, donné par un camarade de Comac (Belgique), proposait d'interroger notre société sur un point que l'on essaie de nous faire tenir pour acquis : vivons-nous vraiment en démocratie ? La place de l'école dans la société et son évolution en parallèle avec l'économie ont également été interrogés lors d'un cours intitulé « L'école, lieu d'émancipation ? ». Les Jeunes POP étant un mouvement national, un cours en allemand sur l'antimilitarisme était également au programme.

Deux cours d'une journée ont également été donnés, l'un sur une déclaration des droits des paysans conçue par un syndicat indonésien et entrée depuis dans le droit international et

l'autre sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne. Le tout a été accompagné d'activités ludiques et propices à la bonne humeur !



Si vous êtes intéressés à vivre ce rendez-vous incontournable, Form'action revient l'année prochaine, pendant le week-end de Pâques !

Pour les Jeunes POP, Jeannot Leisi



LA CHAUX-DE-FONDS: LE POP ROUGE, VERT ET VIOLET !

Lors du Conseil général de La Chaux-de-Fonds du 10 avril 2019, le POP a été très actif en présentant une résolution féministe et une motion écologique.



Depuis quelques semaines, les représentant.e.s des milieux économiques mettent la pression pour brider le mouvement féministe. La grève nationale, prévue le 14 juin 2019 en mémoire de la journée de lutte du 14 juin 1991, en faveur d'une application effective de l'égalité femmes-hommes, principe entré dans la Constitution fédérale en 1981, est l'objet d'annonces et de menaces. Certain.e.s déclarent que cette grève serait illégale et souhaitent que les grévistes prennent congé. Il a été rappelé à juste titre que c'est l'inégalité qui est illégale. La grève est donc,

ÉLECTIONS FÉDÉRALES: UN SIÈGE C'EST PEU

En fin d'année, le peuple suisse élira ses représentant.e.s fédéraux. Le POP présente plusieurs candidat.e.s. Mais actuellement, il n'a qu'un seul élu, Denis de la Reussille, qui siège au conseil national.

Quel intérêt d'avoir un seul élu, sur deux cents ?

Principalement pour défendre les plus faibles. À l'heure où les parlementaires se transforment petit à petit en porte-paroles de lobbyistes divers ou se font offrir des « cadeaux » en fonction de leurs votes, il est crucial d'élire de réels représentant.e.s du peuple. Des gens qui ne pensent pas à leur intérêt personnel ni à leur carrière, mais à celles et ceux qui les ont envoyés les défendre.

Ne serait-ce que pour montrer que de telles personnes existent, qu'une telle représentation de la politique est possible. Rien que pour cela, ce siège est important.

Mais surtout pour ne pas laisser la voie totalement libre au

si ce n'est légal, tout à fait légitime. Pour appuyer ce fait, le POP a proposé une résolution pour que les heures des grévistes de la Ville soient payées. Malgré l'opposition du Conseil communal, à majorité de gauche, et de la droite (moins une PLR), le Conseil général a soutenu la résolution avec l'appui de la quasi-totalité de la gauche (POP, PS et presque tous les Verts).

Le POP a aussi déposé une motion, co-signée par la gauche, pour que le Conseil communal élabore un « plan-climat ambitieux ». Si l'exécutif a déclaré que les restrictions budgétaires ne lui laissent guère de moyens pour réaliser un tel plan, la motion n'a pas été combattue.

Sur ces deux points, la balle est désormais dans le camp du Conseil communal.

Le POP a encore dénoncé la contradiction de faire des marches pour le climat un jour, tout en invitant le lendemain des avions de chasse pour célébrer les dix ans de l'entrée de la Ville au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À noter que la plupart des médias ne se sont pas intéressés à ces sujets (car portés par le POP ?). Comment intéresser la population et notamment les jeunes à la politique et montrer que certain.e.s œuvrent différemment, si les médias ne relaient pas, ou trop peu, ce genre d'informations ?

Julien Gressot

discours dominant. Les primes maladies augmentent, les retraites diminuent, les riches deviennent plus riches, les pauvres plus nombreux. Les valeurs de gauche d'égalité et de justice reculent, dans une société qui valorise de plus en plus l'individualisme. Qui criminalise la solidarité envers les faibles. Qui ne croit qu'en la compétition totale.

Alors certes, un siège sur deux cents, c'est peu.

Mais pour résister, ça reste important.

Nicolas Turtschi



ECHOS DE BERNE:

INTERVENTIONS DE DENIS DE LA REUSSILLE

Interpellation (du 06.03.2019):

Un treizième salaire pour toutes et tous

Malgré l'existence de conventions collectives dans différents domaines professionnels, il existe encore de trop nombreuses activités professionnelles qui ne bénéficient pas d'un treizième salaire. Lorsque, par exemple, nos administrations communales, cantonales et fédérale sous-traitent le nettoyage des bâtiments d'administrations publiques à des entreprises privées, les travailleuses et travailleurs de ces entreprises ne bénéficient pas d'un treizième salaire. L'expérience et la réalité nous montrent que face à ces situations de blocage qui représente une injustice manifeste pour une catégorie fragilisée de travailleuses et travailleurs souvent sans qualifications, l'intervention de l'Etat est indispensable pour redresser un tort ou manquement grave.

Nous remercions le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1) Au vu de la situation qui prévaut actuellement, absence de CCT dans certains domaines professionnels, le Conseil fédéral ne devrait-il pas rendre obligatoire le versement d'un treizième salaire à toutes les catégories de travailleuses et travailleurs ?

2) Afin de mettre tous les salariés de notre pays sur un pied d'égalité, l'inscription dans le Code des obligations du caractère obligatoire du treizième salaire permettrait d'atteindre cet objectif ?

Motion (du 21.03.2019):

Un TVA sur les produits phytosanitaires

L'art. 25 alinéa 2 de la loi sur la TVA prévoit un taux réduit de TVA de 2,5% au lieu de 7,7% pour les engrais et produits phytosanitaires. Si, à l'époque, la volonté de soutenir l'agriculture a probablement motivé cette disposition, il n'est aujourd'hui plus défendable de promouvoir ainsi des substances qui représentent un risque potentiel de pollution pour les sols, les eaux, la faune, la population et potentiellement un coût pour la collectivité.

Ce soutien à notre agriculture manque sa cible dans la mesure où de nombreux paysans réduisent ou évitent l'usage de produits phytosanitaires les plus nocifs alors même que ces substances peuvent avoir un usage important en dehors du monde agricole.

Afin de donner une incitation claire pour une agriculture respectueuse de l'environnement, des producteurs et des consommateurs, nous demandons que le Conseil fédéral soumette les

3) Concernant cette minorité des travailleuses et travailleurs laissés pour compte, le Conseil fédéral pense-t-il vraiment que laisser les partenaires sociaux régler cette problématique représente une solution satisfaisante pour mettre fin à une injustice ?



produits phytosanitaires au taux de TVA ordinaire et développe grâce aux ressources financières supplémentaires un soutien à une agriculture sans produit phytosanitaire de synthèse.

*Denis de la Reussille
Conseiller national*



VOTATION DU 19 MAI 2019



NON à la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

Le 12 février 2017, le peuple suisse refusait la loi sur la réforme des entreprises III (RIE3) à près de 60%. Deux ans plus tard, une nouvelle loi nous est proposée qui veut faire d'énormes cadeaux aux grandes entreprises, une fois de plus, ce qui occasionnera de nouvelles politiques d'austérité à tous les niveaux. Comme petit susucré et pour faire mieux passer la pilule, deux milliards seraient injectés dans l'AVS mais sans toucher au niveau des rentes. En parallèle, la droite lance une initiative pour augmenter l'âge de la retraite des femmes et mettre en place un nouveau système qui favoriserait les plus riches et ceux qui

ont eu la chance d'avoir un parcours dit classique et de ne pas vivre dans une période de difficultés économiques. Notons une fois de plus que si les femmes recevaient le même salaire que les hommes, les cotisations à l'AVS seraient largement suffisantes pour garantir cette assurance. Le POP est donc fortement opposé à la réforme de la fiscalité des entreprises qui péjorera les caisses publiques et mènera à une longue période d'austérité qui augmentera encore les inégalités sociales et rejette l'option proposée qui ne changera rien à la nécessité de réfléchir à la bonne manière de pérenniser la prévoyance vieillesse en faveur de toute la population. Pour toutes ces raisons, le POP recommande de voter non à la RFFA..

OUI à la mise en oeuvre d'une modification de la directive UE sur les armes.

Cette loi propose de mettre en accord la législation suisse avec les nouvelles directives de l'Union européenne sur les armes. Le contrôle sur les armes sera renforcé mais les modifications apportées ne seront pas énormes. Les armes semi-automatiques seront soumises à autorisation, mais pas celles dont les possesseurs sont déjà inscrits dans les registres cantonaux. Les membres des clubs de tir sportif devront démontrer qu'ils font réellement partie d'un club mais pourront continuer à exercer leur activité. Les Suisses possèdent énormément d'armes à leur domicile, il est normal de contrôler cela. La tendance suivie ces

dernières années avec la diminution du nombre de recrues qui souhaite conserver son arme à la maison est tout à fait positive aux yeux du POP. Plus il y a d'armes en circulation dans une société, plus le danger est présent. Le POP soutient donc cette modification car elle va dans le sens des valeurs que défend le POP depuis longtemps.



Julien Gressot

QU'EST-CE QUE L'ÉCOSOCIALISME ?

« Croissance exponentielle de la pollution de l'air dans les grandes villes, de l'eau potable et de l'environnement en général ; réchauffement de la planète, début de fusion des glaces polaires, multiplication des catastrophes « naturelles » ; début de destruction de la couche d'ozone ; destruction, à une vitesse grandissante, des forêts tropicales et réduction rapide de la biodiversité par l'extinction de milliers d'espèces ; épuisement des sols, désertification ; accumulation de déchets, notamment nucléaires, impossibles à gérer ; multiplication des accidents nucléaires et menace d'un nouveau Tchernobyl ; pollution de la nourriture, manipulations génétiques, « vache folle », boeuf aux hormones. Tous les clignotants sont au rouge : il est évident que la course folle au profit, la logique productiviste et mercantile de la civilisation capitaliste/industrielle nous conduit à un désastre écologique aux proportions incalculables. Ce n'est pas céder au « catastrophisme » que de constater que la dynamique de « croissance » infinie induite par l'expansion capitaliste menace de destruction les fondements naturels de la vie humaine sur la planète. [1]

de l'économie, du règne de la quantification, de la production comme but en soi, de la dictature de l'argent, de la réduction de l'univers social au calcul des marges de rentabilité et aux besoins de l'accumulation du capital. Ils se réclament tous les deux de valeurs qualitatives : la valeur d'usage, la satisfaction des besoins, l'égalité sociale pour les uns, la sauvegarde de la nature, l'équilibre écologique pour les autres. Tous les deux conçoivent l'économie comme « encadrée » dans l'environnement : social pour les uns, naturel pour les autres.»

Michael Lowy
Sociologue, philosophe marxiste
et écosocialiste franco-brésilien.

[1] Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de Joel Kovel, *The Enemy of Nature. The end of capitalism or the end of the world ?*, New York, Zed Books, 2002.

Comment réagir face à ce danger ? Le socialisme et l'écologie - ou du moins certains de ses courants - ont des objectifs communs, qui impliquent une mise en question de l'autonomisation

GRAND CONSEIL

SOYONS CLAIRS

En vue de la campagne des élections fédérales, le coordinateur socialiste nous écrit : « Après nos récents débats au Grand Conseil, il nous paraît important de nous rappeler que nous avons plus d'objets qui nous rassemblent que de sujets qui nous divisent ».

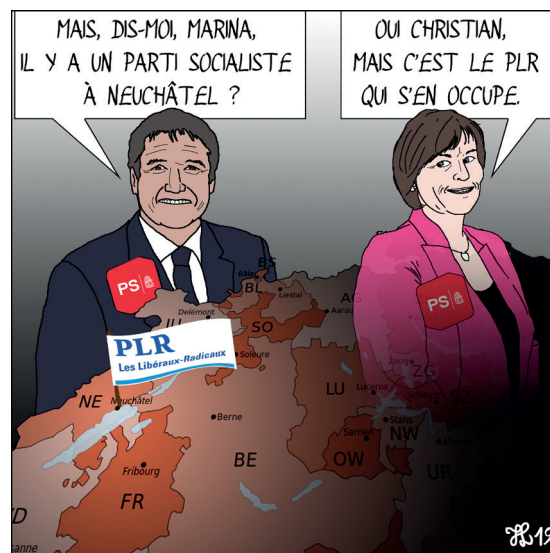
Vraiment ? Force est de constater que dans les dossiers cruciaux que sont les budgets annuels ou la réforme de la fiscalité, les socialistes, au lieu de s'appuyer sur la soi-disant majorité progressiste au Grand Conseil, recherchent systématiquement une entente entre partis gouvernementaux au détriment des partis de gauche. Les projets du Conseil d'Etat servent de base, le PLR les durcit sur quelques points, le PS obtient en échange quelques aménagements et chacun s'en trouve satisfait. Les propositions et amendements du groupe PopVertsSol sont balayés selon une mécanique bien huilée : quelques députés socialistes sont autorisés à voter avec la gauche – il faut bien sauver la face, mais on sait compter –, le reste du groupe s'abstient courageusement et laisse au PLR le soin de s'opposer aux velléités de cette gauche irresponsable, qui s'oppose au démantèlement des prestations de l'Etat, qui se bat pour une réforme fiscale équilibrée et pour davantage de transparence dans l'octroi de cadeaux fiscaux. Pris dans l'état de ses engagements envers le PLR, le PS saborde systématiquement ces efforts de la véritable gauche, tout cela évidemment accompagné de circonlocutions verbales : « Nous aimerions bien, mais... ». Budget après budget, réforme fiscale après réforme fiscale, on fait perdurer ainsi une politique d'austérité au profit des entreprises et des privilégiés, au détriment du social, de la formation et de la santé. Et cette logique risque fort de se perpétuer tant que le PS et le PLR détiendront à eux seuls la majorité qualifiée au Grand Conseil.

Dès lors, avons-nous vraiment « plus d'objets qui nous rassemblent que de sujets qui nous divisent » ? Décidément non. Alors, pourquoi, malgré ces différends majeurs, le POP accepte-

t-il de s'apparenter au PS pour les élections fédérales ? Pas pour les beaux yeux du PS neuchâtelois ni par calcul électoraliste partial, mais parce que, sur le plan fédéral, la gauche unie, le Parti socialiste y compris, combat précisément cette politique néolibérale dont le Parti socialiste neuchâtelois s'accommode si bien. Bref, si le POP a des différends majeurs avec le Parti socialiste neuchâtelois, il a en effet, avec le Parti socialiste suisse « plus d'objets qui nous rassemblent que de sujets qui nous divisent ».

Daniel Ziegler

Post-scriptum : les derniers hauts-faits de la majorité gouvernementale PSN/PLR : un budget 2020 qui devra être équilibré : 33 millions supplémentaires à trouver par rapport au budget 2019 ; une réforme de la fiscalité déficitaire de 20 millions ; de nouveaux mécanismes de maîtrise des finances : - 5 millions annuels. Résultat : au bas mot 58 millions d'économies supplémentaires programmées. Et où les prendra-t-on ?



AGENDA

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 20h00 (Versoix 7),
séances de section

Je. 23 mai à 17h30, Ma. 2 juil. et 27 août à 19h30,
Hôtel-de-Ville, Conseil Général

Le Locle

Lu. 13 mai, 10 juin et 19 août à 20h (Envers 7),
séances de section

Me. 22 mai à 19h45, Ve. 21 juin à 18h30, Je. 29 août à 19h45,
Hôtel-de-Ville, Conseil Général

Les Jeunes POP

A Neuchâtel: 6 et 21 mai, séance de section; 10 mai, film
« Dans le lit du Rhône », Ecluse 46 à 18h30

A La Chaux-de-Fonds: 10 mai, séance de section, Versoix 7

Val-de-Travers

Ma. 29 mai et 4 sep. à 19h30h (salle UNIA à Fleurier),
séances de section

Lu. 4 juin et Ve. 21 juin, Conseil Général

Littoral

Je. 6 juin à 18h30, séance de section, Ecluse 46

Cantonal

Je. 23 mai à La Chaux-de-Fonds, Je. 20 juin au Locle et Je. 29
août au Val-de-Travers, Comité Cantonal

National

Dimanche 19 mai, votations fédérales

Samedi 25 mai, conférence nationale